

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.



Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin
QUEBEC.



1, Rue St-Jean
LÉVIS.

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : " A. A. P. Q. " ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

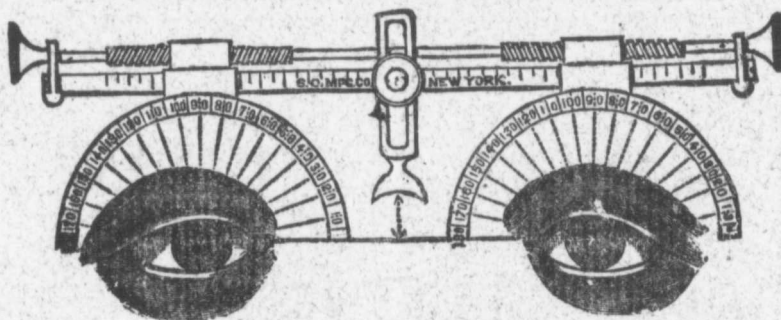
F.-P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, = QUEBEC



**J.-E. GAGNON, OPTICIEN
SPÉCIALISTE.**

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité. Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec.
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

d. 8 heures a. m. à 8 heures p. m.

CIERGES ET VINS DE MESSE
MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et
tous sont satisfaits.

GRATIS Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
VINS ET LIQUEURS A QUÉBEC**

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

NOTE:—Demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végéta-
riens et des abstinents.

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

“ LINABESTOS ”

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; **LINABESTOS** est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

NOTE :—Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélis^{tes}.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphones et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS

DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —

St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

Bermudes et Retour . \$150



5 jours à New-York, 8 jours aux Bermudes, 4 jours en mer, comprenant billets de bateau et chemin de fer, wagons-pullman, hôtels, repas, excursions "sight seeing", transports entre gares, hôtels et docks, musées, grottes, aquarium, pourboires, en un mot toutes les dépenses nécessaires.

1ère excursion. — Départ de Montréal, jeudi soir, le 18 février; retour, lundi matin, le 8 mars.

2ème excursion. — Départ de Montréal, jeudi soir, le 11 mars; retour, lundi matin, le 29 mars.

Voyages sous la direction personnelle de M. F. D. BARIL, notre premier assistant, de retour des Bermudes et enthousiasmé des beautés de ce pays. Pour détails supplémentaires, retenir ses places, etc., s'adresser aux organisateurs.

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTRÉAL.
31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.
48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.
5, RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 433. — *Les Quarante-Heures*, 433.

Partie non Officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les terres prêtes, 434. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Varia, 436. — Assurance mutuelle, 438. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 439 ; Ottawa, 439 ; Saint-Boniface, 439 ; Trois-Rivières, 439 ; Edmonton, 440 ; Prince-Albert, 440 ; Valleyfield, 440. — VARIÉTÉS : Lettre d'une missionnaires, 441. — LES LIVRES, 442.

Bulletin social : DOCTRINE : Moyens de formation de l'élite (*suite*), 445. — FAITS ET ŒUVRES : La tempérance à Saint-Isidore, 447 ; A Saint-Romuald, 448.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 mars. — IV du Carême. 1 cl.

Lundi, 15. — De la férie.

Mardi, 16. — De la férie.

Mercredi, 17. — S. PATRICE, év. et conf. *dbl. maj.*

Jeudi, 18. — S. CYRILLE DE JÉRUSALEM, év. et doct.

Vendredi, 19. — COMMEMORATION SOL. DE S. JOSEPH, *dbl. 2 cl.*

Samedi, 20. — De la férie.

Dimanche, 21. — DE LA PASSION.

QUARANTE-HEURES

14 mars, Chapelle des Hurons. — 16, St-Pacôme. — 17, Lauzon — 18, Couvent de St-Raymond. — 20, Couvent de Ste-Marie. — 21, St-Malo,

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LES TERRES PRÊTES

Depuis que « l'Action Sociale Catholique » s'est mise à voyager, elle a rarement, pensons-nous, rencontré un auditoire aussi nombreux, aussi attentif, aussi bien préparé à recevoir un enseignement sérieux et nettement catholique que celui devant lequel ses conférenciers ont eu à se faire entendre, dans l'après-midi de dimanche dernier.

On ne saurait s'en surprendre, quand on a connu d'un peu près cette brave population de Saint-Romuald. Nous ne voudrions pas la canoniser, comme cela, d'un coup ; mais il nous sera permis de dire ce que nous savons : il n'existe pas beaucoup de paroisses, dans notre diocèse, où les fidèles possèdent une instruction religieuse aussi solide et aussi complète que dans celle-là.

C'est un résultat obtenu grâce à un concours de circonstances que nous aimons à signaler, mais sur lesquelles on nous pardonnera volontiers de ne pas insister davantage.

Seulement, il était bon d'indiquer cet état de choses tout comme il ne sera pas mauvais d'en rappeler une manifestation, observée dans la vie publique de la paroisse. Cette preuve — nous pourrions en donner d'autres — c'est la récente consécration officielle de la municipalité civile de Saint-Romuald au Sacré-Cœur de Jésus.

Sauf erreur, voilà qui indique un développement considérable du sens catholique dans une paroisse et un tel développement ne va jamais sans une connaissance plus que sommaire de la doctrine catholique.

Donc, à Saint-Romuald, l'Action Sociale Catholique devait être accueillie à bras ouverts. Ce n'est pas là qu'elle pouvait s'attendre à rencontrer ces hostilités sourdes qui se manifestent par l'absence des hommes de parti aux séances qu'elle donne, par

la mine effarouchée ou défensive de certains auditoires, auxquels elle s'adresse, par la crainte et les réticences des chefs qui vous reçoivent, un peu gênés et mal à l'aise parfois.

Tous les hommes ont leurs passions ; mais dès lors qu'on les trouve ouverts à la conviction, désireux d'entendre la vérité, bien disposés envers les enseignements — quels qu'ils soient — de l'Église et ses œuvres, le plus difficile est fait. Il ne reste qu'à bâtir, sur ces assises bien solides, les édifices qui semblent s'imposer.

A Saint-Romuald, comme partout où elle va, l'Action Sociale Catholique a parlé pour faire connaître davantage la vérité catholique et certaines organisations auxquelles elle s'intéresse et qu'elle tâche de mettre sur pied pour le groupement des forces diocésaines.

Les orateurs ont été : Monseigneur P.-Eug. Roy, M. le docteur A. Jobin, M. l'abbé J.-A. D'Amours, M. l'avocat Léo Pelland.

Les sujets traités sont les suivants : Il faut faire de l'action sociale catholique ; ce qui revient à dire : il est nécessaire que les fidèles, unis ensemble, travaillent, sous la direction de l'Église et en s'inspirant de sa doctrine et de sa morale, à des œuvres propres à étendre et à faire prospérer le règne de Jésus-Christ dans la vie privée et publique d'une paroisse.

D'autres ont dit comment il se fait que l'alcoolisme est un poison et un fléau ; quelle doit être la pensée et quels sont les devoirs des catholiques concernant la presse ; quelle opportunité il y a d'embrigader la jeunesse dans l'association idéale qu'est l'A. C. J. C.

Il est consolant de constater que des sujets de cette importance pour l'avenir religieux de nos fidèles retiennent l'attention et groupent, devant ceux qui les développent, des milliers d'auditeurs.

Il fut un temps où notre peuple aurait volontiers donné ce spectacle pour écouter les « blagues », les mensonges, les doctrines subversives contenues dans les discours d'un tribun flagorneur de foules ; mais on ne l'aurait jamais amené en nombre devant une tribune d'où tombaient des paroles de vérité. Le vent a un peu tourné, grâce à Dieu.

Aujourd'hui, nous avons surtout faim et soif de la vérité, et le peuple commence à savoir où sont ceux qui l'aiment et qui sont ceux qui s'aiment eux-mêmes ; quelles mains lui apportent ce qui lui est nécessaire et quelles mains lui jettent les choses nuisibles.

C'est à nous de profiter de ces excellentes dispositions et de faire en sorte que plus que jamais on ne se tourne vers les charlatans qui ont prôné le bonheur au plaisir, à la vie facile et au travail léger sans pouvoir remplir leurs engagements. Sachons dire que l'homme a des devoirs, quels ils sont, et que, dans leur accomplissement, se rencontre le seul bonheur possible ici-bas.

Surtout, sachons faire le nôtre.

AUBERT DU LAC.

LITURGIE ET DISCIPLINE

VARIA

Q. Cette année, le Premier Vendredi du mois d'avril tombant le Vendredi-Saint, que doivent faire ceux qui ont commencé la série des neuf premiers-vendredis de suite ?

R. « L'omission de la Communion, le Vendredi-Saint, quand c'est le Premier Vendredi d'avril, est licite, de sorte que la série n'est pas interrompue et que l'on n'a qu'à ajouter un mois pour arriver au nombre de neuf communions ; *l'obstacle vient ici d'une loi de l'Eglise et non d'un empêchement particulier.* » *L'Ami du Clergé*, 1908, p. 939.

Q. Le célébrant qui est à la banquette doit-il rester assis : a) quand le prêtre qui fait les annonces juge à propos de prier avec les fidèles pour les âmes des défunts qu'il a recommandées aux prières ?—b) quand le prêtre donne l'absolution générale aux tertiaires, du haut de la chaire et avant le sermon ?—c) quand les chantres de l'orgue chantent le cantique « Esprit-Saint, descendez en nous... », avant le sermon ?—d) durant la lecture en français de l'Évangile ?

R. a) Il est convenable que le célébrant s'agenouille, en même temps que les fidèles et celui qui fait le prône. — b) Le célébrant pourrait rester assis, s'il n'est pas tertiaire ; mais pour empêcher les fidèles de distinguer entre prêtres tertiaires et prêtres non-tertiaires, il vaut mieux qu'il s'agenouille. — c) Le célébrant peut rester assis, pendant qu'on chante ce cantique et que les fidèles se tiennent debout. — d) « Quoique la lecture de l'Évangile faite au prône le dimanche en langue vulgaire soit extraliturgique, comme toutes les prières du prône, néanmoins il convient, par respect pour la parole de Dieu, que tous, évêque,

prêtres, fidèles, l'entendent debout, et c'est la pratique commune.»
L'Ami du Clergé, 1907, p. 46.

Q. Quand, à certains jours, le prêtre, qui célèbre la messe basse, dit, après *Oremus, Flectamus genua*, en faisant la génuflexion, doit-il répondre lui-même *Levate* ?

R. C'est le servant qui doit répondre *Levate*.

Q. A certaines fêtes du Carême, le prêtre, qui célèbre la messe basse, doit, après l'épître, faire la génuflexion en même temps qu'il dit *Adjuva nos, Deus*, etc. Faut-il rester le genou en terre jusqu'à la fin du verset ?

R. Nous croyons qu'il faut garder le genou en terre jusqu'à la fin du verset, si l'on peut commodément continuer à lire dans le missel. Autrement l'on peut se contenter de fléchir le genou aux paroles *Adjuva nos* ; nous ne pensons pas que dans ce cas il y ait obligation pour le prêtre de prendre le missel dans ses mains pour le tenir à la portée de ses yeux.

Q. Dans la prière *Suscipe sancta Trinitas*, que le prêtre récite avant *Orate Fratres*, doit-il dire *in honore* ou *in honorem B. Mariæ Virginis* ? Il y a divergence dans les canons d'autel.

R. Il y a un décret (3421) de la S. Congrégation des Rites qui a réglé cette question : *Non est sequenda sententia et correctio illorum qui dicunt dicendum esse « in honore » et non « in honorem beatæ Mariæ Virginis. »* — Donc il faut dire, comme d'ailleurs l'indique le Missel, *in honorem Beatæ Mariæ Virginis*.

On nous demande de donner le texte de l'ancien indult du 15 décembre 1833, resté en vigueur, qui permet dans le diocèse de chanter des messes de « requiem » aux fêtes doubles.

L'on trouvera la teneur de cet indult dans la *Discipline du diocèse de Québec* (2e édition) page 169.

Cet indult, concédé à perpétuité, accorde pour toutes les églises du diocèse, paroissiales ou non, le privilège de chanter une ou plusieurs messes de « requiem » aux fêtes doubles-mineures, excepté toutefois aux octaves et fêtes privilégiées.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.

ASSURANCE MUTUELLE

DES ÉVÊCHÉS, MAISONS D'ÉDUCATION ET DE CHARITÉ

Circulaire aux intéressés

8 mars 1915.

L'*Assurance Mutuelle* des évêchés, maisons d'éducation et de charité de la province de Québec vient de décider de porter à vingt mille piastres le maximum de chaque police. Jusqu'à présent, il était de quinze mille piastres. Les assurés sauront gré aux directeurs de cette substantielle augmentation, au moment où toutes les compagnies d'assurances élèvent considérablement leur prime. Le montant total des risques atteint actuellement le chiffre de trois millions six cent cinquante mille piastres. Dès qu'il aura atteint quatre millions, l'assurance pourra, en vertu de ses règlements, émettre des polices au montant de vingt-cinq mille piastres chacune.

Nous devons bénir la Providence de n'avoir pas eu d'incendie considérable depuis plus d'un an. Mais nous n'en devons pas moins prendre toutes les précautions contre le feu. A cette fin, les bureaux de Montréal et de Québec ont publié, sur une pancarte, en décembre dernier, une série de conseils très pratiques. Ils espèrent que l'on aura su en tirer profit, que ce carton est placé bien en vue pour ceux qui s'occupent du chauffage, de l'électricité, de toute matière inflammable.

L'*Assurance Mutuelle* donne aussi communication d'une décision importante prise à la réunion quinquennale de tous les directeurs-supérieurs de cette assurance. Elle se lit comme suit : « Dans chaque chapelle, il doit y avoir une armoire en métal, ou couverte en tôle à l'intérieur, réservée aux encensoirs, à l'encens, aux cierges, aux huiles et à toutes autres matières inflammables. »

Encore une fois, exerçons la plus grande surveillance pour éviter tout commencement d'incendie. L'*Assurance Mutuelle* en bénéficiera, et chacun des assurés en tirera aussi un avantage important. Le mieux, c'est de ne pas brûler ! Avec de la prudence, on parviendra, dans le clergé et les communautés, à refaire un nom quelque peu compromis, il faut l'avouer : ce qu'exploitent fortement les diverses compagnies d'assurance.

Les directeurs-gérants de Québec et de Montréal.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — M. l'abbé F.-X. Laberge, ancien curé de la Pointe-Claire et retiré depuis deux ans en son pays natal de Châteauguay, vient de mourir.

Né en 1836 et ordonné prêtre en 1863, il fut successivement vicaire à Napierville, à Saint-Roch de L'Achigan, curé de Saint-Hippolyte de Kilkenny, de l'Île-Bizard, et enfin de la Pointe-Claire, où il passa vingt-six ans.

— Après quelques jours de maladie est décédé, à l'âge de 73 ans, M. l'abbé S. Forget, ancien curé de Saint-Columban.

M. l'abbé Forget avait été successivement vicaire à Napierville et à Chambly, puis curé de Saint-Damien de Brandon, de Sainte-Agnès de Dundee, de Rawdon, de Sainte-Sophie et enfin de Saint-Columban. Il s'était retiré en 1906 à l'archevêché de Montréal et en 1907 à Saint-Jérôme. C'est là qu'il est mort.

Ottawa. — Le Rév. Père J.-M.-E. Pian, O. M. I. est mort dernièrement à la maison des RR. PP. Oblats de Maniwaki.

Le vénérable religieux était âgé de 82 ans. Il était un des plus anciens missionnaires du Témiscamingue et de la Baie d'Hudson. C'est lui qui en grande partie a organisé les missions dans ces régions.

Né à Saint-Lunaire, dans le diocèse de Rennes, en France, le 22 juin 1833, le Père Pian fut ordonné prêtre en 1858 par Mgr de Mazenod fondateur de la Congrégation des Oblats. Il partit aussitôt pour le Canada. Après un an de professorat au Collège d'Ottawa il fut envoyé comme missionnaire à la Baie d'Hudson. Après le P. Laverlochère il fut un des pionniers de la foi et de la civilisation dans le Nord. Et il fut aussi un apôtre de la colonisation dans le Témiscamingue. Dès 1863, il se fixait avec deux autres missionnaires sur les bords du lac, au « Vieux Fort. » Il passa vingt-trois ans dans ses lointaines missions. Il demeura ensuite à Maniwaki (1882-1900), à Villa-Marie (1900-04) et enfin à Maniwaki qu'il ne quitta plus.

C'est là qu'il s'est éteint plein d'œuvres, de mérites et d'années.

Saint-Boniface. — On a reçu dernièrement à l'archevêché de bonnes nouvelles de S. G. Mgr Langevin. Le climat chaud et sain du Texas aide beaucoup au rétablissement de ses forces épuisées. Sur l'avis de ses médecins il prolongera jusqu'à Pâques son séjour sous le ciel clément de cette région.

Trois-Rivières. — M. l'abbé E. Paquin, procureur de l'évêché vient d'être nommé chanoine titulaire de la Cathédrale des Trois-Rivières.

M. l'abbé A. Lemire a été nommé curé de Sainte-Cécile des Trois-Rivières. Il remplace M. l'abbé Lelaidier nommé principal de l'École Normale et aumônier des Ursulines.

Edmonton. — Le Rév. Père Louis-Ignace Adam, S. J., professeur et régent au collège d'Edmonton, a été invité à prêcher le carême à la cathédrale Saint-Louis de la Nouvelle-Orléans. C'est là une distinction qui fait honneur à l'éloquence de la chaire canadienne-française dans la personne de l'un de ses plus populaires représentants. Le R. P. Adam jouit, en effet, d'une grande réputation comme orateur sacré, dans tout le continent.

Prince-Albert. — Les élections de la commission scolaire catholique, à Prince-Albert, ont eu lieu dernièrement.

On les attendait avec anxiété, car on se demandait avec inquiétude si le droit de la minorité franco-canadienne à un enseignement efficace de sa langue maternelle allait être méconnu ou serait triomphant. « C'était là, écrit le *Patriote de l'Ouest*, le problème posé plus ou moins nettement et l'enjeu de la lutte très intéressante qui fut conduite de part et d'autre avec vigueur ».

A la grande joie des nôtres la population de Prince-Albert a rendu un verdict qui lui fait honneur. Sans distinction de race et de langues, elle a rendu à tous pleine et entière justice : Elle s'est prononcée ouvertement en faveur du droit de la minorité.

La paix dans la justice, voilà ce qu'elle a voulu et c'est là la véritable largeur d'esprit.

« En cette journée mémorable, dit encore le *Patriote de l'Ouest*, c'est l'harmonie, la bonne entente entre tous les catholiques, qui se sont établies sur des bases solides et se sont affirmées clairement contre les assembleurs de nuage et les fauteurs plus ou moins conscients de préjugés et de discorde.

Catholiques de langue française et catholiques de langue anglaise, marchons toujours la main dans la main, mutuellement respectueux de nos droits, unis dans une étroite charité, alliés fraternellement contre toute tentative d'oppression et d'égoïsme dominateur. Ce n'est point contre nous que nous avons combattu, mais c'est contre un principe mauvais, semence de toutes sortes de divisions, que nous avons lutté et remporté la victoire ».

Valleyfield. — Dans une belle lettre pastorale qu'il adressait, il n'y a pas longtemps, à ses diocésains S. G. Mgr Emard faisait, au sujet de la guerre poursuivie contre les écoles bilingues dans la province d'Ontario, les remarques judicieuses suivantes.

« Et pourquoi nous serait-il interdit d'espérer voir la fin de cette sorte de guerre civile des âmes qui sévit en beaucoup de pays, et ne nous est pas complètement étrangère ?

« Elle se livre depuis trop longtemps déjà autour de ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré pour les familles et pour l'Église.

« Elle n'a d'autres causes que des préjugés désormais indignes de se montrer au sein de la nation canadienne. Quand les esprits et les cœurs ont été partout soulevés par une même pensée et un même sentiment d'égal loyalisme, quand tous se trouvent, en présence d'un

danger possible et sous la poussée d'un égal patriotisme, ralliés autour d'un même drapeau, pourquoi l'abus de la seule force numérique infligerait-il plus longtemps aux plus faibles, l'abandon pratique des droits essentiels en apparence les mieux garantis !

« Pourquoi ne leur rendrait-on pas enfin la liberté complète de procurer à leurs enfants l'éducation exigée par leurs croyances, et conforme à leurs traditions familiales.

« Là est la justice ; là serait la paix. On serait, au cours des événements pénibles et inquiétants que nous traversons, en droit de l'attendre du concours de tous les hommes de bonne volonté. »

VARIÉTÉS

LETTRÉ D'UNE MISSIONNAIRE

Fou Kia tien Harbin, Mandchourie, Chine.

22 janvier 1915.

Après avoir habité la pauvre hutte chinoise et dormi sur le K'an en compagnie de femmes chinoises, d'enfants, de 4 chiens, d'une poule et ses poulets, en tout 3 personnes par deux mètres carrés sans compter les bêtes, notre bon Missionnaire pris de pitié nous céda sa pauvre petite résidence et s'en alla tout seul habiter une maison chinoise. Cette petite résidence est une relique, puisque c'est dans cette chambre que quatre Missionnaires sont morts en 6 ans se sacrifiant pour cette terrible Mission. Le dernier mort de la peste avait dans une des chambres baptisé trois cents moribonds.

C'est dans ce vestibule du Paradis que nous sommes logées en faisant deux cloisons en papier. C'était très beau la première semaine, mais depuis que de raccommodages à ces pauvres murs, car un coup de poing malheureux fait passer le bras dans la chambre voisine, quand ce n'est pas le dos, si on a le malheur de s'appuyer. Mais tout cela fait la joie. Plus on est pauvre plus on est heureux dans la vie de Missionnaire.

La pauvre église à côté est si froide que le Précieux Sang gèle tous les matins car elle n'est pas chauffée et le froid passe par les crevasses des murs en terre.

Depuis le commencement de l'hiver nous avons une température de 35 à 45 degrés centigrades tous les jours. Cela tue les microbes de l'été. Mais s'il n'est plus question de la boue des rues, il est question de la boue des âmes.

Et quelle boue. Un pauvre petit dispensaire nous amène chaque jour environ 25 hommes recouverts de plaies hideuses conséquence de leur triste vie. Rebutés de tous, ils sont très touchés de voir les Sœurs les soigner. Tous parlent de mourir chrétiens. Déjà nous avons eu trois baptêmes. Et dès que le petit hôpital pourra être construit nous ne recueillerons que des mourants et je suis sûre que pas un ne mourra sans demander le Baptême. Quelle miséricorde du Bon Dieu. Ces misérables qui ont si mal vécu se trouveront un beau jour en Paradis sans savoir pourquoi. Quelle belle surprise !

Il nous faudrait seulement une petite salle pour contenir 20 malades, car tous les jours avec ce froid terrible une charrette passe dans les rues et ramasse les morts de la nuit. On leur prend les pauvres guenilles qui les couvrent et on les jette à la porte de la ville. Là les porcs vont les manger et ce sont ces porcs que nous mangeons. Rien ne se perd en ce monde surtout en Chine.

Ce n'est donc plus 20,000 piastres que je demande aujourd'hui, mais 2,000 pour ce pauvre petit hôpital si nécessaire pour sauver des âmes.

Ces pauvres Chinois sont très reconnaissants, ils nous apportent des cigarettes que nous ne dédaignons pas et qui nous aident à supporter la mauvaise odeur de leurs plaies ; du reste cela nous donne beaucoup de prestige car pour être intelligent en Chine, il faut fumer.

Les petites Novices Canadiennes devront remplacer un jour leur bon sucre d'érable des jours de grande fête par des cigarettes si elles veulent être des Missionnaires chinoises de premier ordre.

MARIE AGNELLE DE JÉSUS,

F. M. M.

LES LIVRES

R. P. JANVIER. *Conférences de Notre-Dame de Paris*. Paris (P. Lethielloux, 10 rue Cassette). Abonnement pour les six fascicules des dimanches du Carême et la retraite pascale : 2.25 francs.

En raison des événements les Conférences de Notre-Dame de Paris auront, cette année, une importance exceptionnelle. Dans cette station quadragésimale, qui s'est ouverte le dimanche 21 février, et se continuera chaque dimanche et pendant la semaine de Pâques, le P. Janvier, poursuivant sa magistrale Exposition de la Morale Catholique, traitera des

« Effets de la Charité » et des « Œuvres de bienfaisance ». Successivement il développera le programme ci-dessous indiqué :

CONFÉRENCES DU DIMANCHE

LES EFFETS DE LA CHARITÉ

La joie ; la paix intérieure ; la paix sociale ; la paix internationale ; la miséricorde ; la bienfaisance.

RETRAITE PASCALE

LES ŒUVRES DE BIENFAISANCE

L'aumône dans l'ordre intellectuel ; l'aumône dans l'ordre moral ; l'aumône dans l'ordre physique ; l'aumône du pardon ; le Pardon au Calvaire ; la miséricorde de J.-C. dans l'Eucharistie.

Ceux qui ne peuvent suivre l'orateur à Notre-Dame seront heureux de retrouver l'écho de sa vibrante éloquence dans la publication hebdomadaire de ses Conférences publiées en fascicules par la librairie P. Lethielleux.

M. BATTANCHON. *L'Ame de Roland*, épisode des guerres de religion. Paris (Pierre Téqui, 82 rue Bonaparte), vol. in-12, prix 2 francs. En vente à Québec à la librairie Garneau, rue Buade.

Voici un roman d'une lecture captivante. Il retrace un épisode de la lutte sauvage qui mit aux prises au XVI^e siècle, huguenots et catholiques de France, gens de même race, de même sang, et que les funestes théories réformatrices de Luther et de Calvin transformèrent en irréconciliables ennemis.

L'Ame de Roland est un livre d'une lecture agréable et aussi d'une inspiration élevée. Il a de l'intrigue, de riches descriptions et beaucoup de vie. En maints passages, l'auteur chante sa foi avec de fiers éans d'enthousiasme. Il a su comprendre que le premier devoir de tout écrivain est de porter en haut les âmes de ceux qui les lisent.

Le Mois des fruits par un Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Paris (Pierre Téqui, 82 rue Bonaparte). Nouvelle édition, vol. in-16, 356 pages, prix 1.25 franc. En vente chez J.-P. Garneau, rue Buade, Québec.

Cet ouvrage est un hommage à Notre-Dame du Rosaire, à qui le mois d'octobre est spécialement consacré. L'auteur suit les quinze mystères et en fait l'objet de trente lectures ou méditations, pleines de doctrines, d'affections pieuses, de résolutions pratiques. Cette nouvelle édition est honorée d'une lettre du T. R. P. Monsabré.

L'abbé E. DUPLESSY. *Matutinaud lit la Bible*. Paris (Pierre Téqui, 82 rue Bonaparte), vol. in-8° illustré, prix 2.50 francs. En vente à Québec à la librairie J.-P. Garneau, rue Buade.

Nos lecteurs connaissent l'infatigable et spirituel directeur de la *Réponse*, M. l'abbé Duplessy, et ses multiples ouvrages sur la famille Matutinaud. Tour à tour il nous en a présenté les *Frères* et les *Cousins*, les *Neveux* et les *Amis* ; il en connaît les *Idées* et le surprend même quand il lit la Bible. A travers ces volumes, c'est constamment M. Duplessy qui prête l'oreille à toutes les objections de Matutinaud, mais qui se réserve à bon droit le dernier mot et la victoire finale. Dans un langage courtois et amical, qui n'exclut ni l'érudition ni l'ironie, il dissipe les idées fausses et les préjugés, mais il souligne surtout le côté absurde de certaines opinions ou théories. Le dernier volume que nous annonçons contient des chapitres fort instructifs sur ce qu'on appelle dans certains milieux les *erreurs de la Bible*, puis l'examen des sujets les plus critiqués par l'ignorance ou la mauvaise foi, tels que : histoire de la création du monde, longévité de l'homme, déluge, passage de la mer Rouge, manne du désert, renards et mâchoires employés par Samson, cadran d'Ezéchias et baleine de Jonas, etc.

J. FONTAINE. *Étude comparative des deux synthèses catholique et moderniste* d'après le Concile du Vatican et l'Encyclique « Pascendi ». Paris (P. Téqui, 82 rue Bonaparte). Vol. in-8, XLVII-418 pages, prix 4 francs. En vente chez M. J.-P. Garneau, libraire à Québec.

Ce livre, l'un des plus remarquables et certainement le plus complet qui soit sorti de la plume féconde du R. P. Fontaine, est venu tout à fait à point. Au moment où, sur le désir du Souverain Pontife Benoît XV, les longues et nécessaires discussions sur le Modernisme qui ont passionné l'opinion, vont sans doute s'apaiser, il est d'une suprême utilité que cet amas d'erreurs meurtrières pour la foi nous soit présenté dans son ensemble et apprécié, avec calme et sans polémiques personnelles, à la lumière des documents pontificaux qui en sont la condamnation. L'auteur qui les a suivies et combattues avec une persistance et une tenacité inlassables était tout désigné pour en établir la synthèse.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

MOYENS DE FORMATION DE L'ÉLITE

(suite)

4° *Combien d'enfants pour commencer ?* — Le moins possible. Prenons-en cinq ou six, au plus, auxquels, comme épreuve, on imposera une difficulté : par exemple, un peu d'adoration à une heure mal commode. Au début, on la fera avec eux, à haute voix, avec une méthode toujours la même, en laissant une ou deux minutes de silence pour les habituer à la méditation. Quand nous les jugerons assez aguerris, commençons à les rebuter, à faire semblant de les négliger. Sur les six, deux ou trois resteront en route ; ceux qui tiendront formeront le noyau que vous maintiendrez petit, pendant encore quelques mois et que vous ne laisserez grandir, ensuite, que peu à peu. On regrette très souvent d'avoir été trop vite, presque jamais d'avoir été trop lentement.

5° *Que faire ?* — Donnons d'abord à ces âmes une instruction religieuse bien solide et graduée selon l'âge. La grâce et la science s'accordent. A la rigueur, on verra des savants qui ne seront pas des saints, mais on ne verra pas de saints qui ne soient très instruits dans la science religieuse. A défaut de professeurs, Dieu y pourvoit par la science infuse, comme il l'a fait pour saint Félix de Cantalice, le Curé d'Ars, et aussi sainte Thérèse, la Bienheureuse Marguerite-Marie...

N'oublions pas le dogme que notre jeunesse connaît si peu.

Pensons aussi aux vertus chrétiennes, ouvrant des horizons jusqu'à l'ultime perfection. Ce sera un premier rempart contre l'orgueil et, en même temps, une voie nouvelle ouverte pour ces enfants généreux.

Pensons aussi à former la volonté. Que les enfants sachent que, pour être parfaits, il ne faut ni dire de longues prières, ni faire de grandes pénitences ; cela, c'est une aide, ou une conséquence. Pour arriver à cette perfection que Dieu leur demande, il faut qu'ils luttent sans cesse contre leurs passions et, avant tout, contre leur égoïsme. Grâce à cette formation, ils seront forts pour résister toujours et jusque dans les milieux les plus défavorables ou hostiles.

Ici, intervient la *Direction spirituelle* faite par le prêtre.

Hélas ! que d'enfants et de jeunes gens croient avoir tout fait quand ils se sont confessés et ne savent pas du tout que,

de même que sur une terre étrangère, il faut demander son chemin pour arriver au but, ainsi faut-il faire, dans la vie spirituelle, si peu connue et si difficile à bien connaître. Dieu a coutume de suivre des règles pour conduire les âmes, surtout dans les débuts. Ces règles, c'est à nous de les expliquer et de les appliquer.

Le jeune homme, comme l'enfant, a besoin d'être prévenu, d'être aidé, d'être guidé contre les écarts des excès de ferveurs comme des excès de découragement : *il lui faut la direction*. Au prêtre, au religieux *la direction* est nécessaire, même après de longues années de ferveur et de fidélité, pour se maintenir et progresser dans cette ferveur ; à plus forte raison pour ces âmes qui ne font qu'essayer leurs premiers pas dans les voies de la charité. *La direction*, pas de meilleur moyen pour initier une âme aux règles de la vie intérieure, au gouvernement de la vie, à l'amour de Dieu, du prochain et de l'apostolat.

Prêtres, nous devons *diriger* nos jeunes gens. On s'étonne parfois que certaines natures généreuses restent stationnaires ou s'embourbent ! Si une *direction sérieuse* avait été donnée, ces jeunes gens auraient vu un progrès à accomplir, un idéal à réaliser et ils seraient allés de l'avant.

Mais, dans *cette direction*, il faut faire intervenir Dieu ; c'est Lui qui est le meilleur agent de formation chrétienne. Donc, amenons nos jeunes gens à la pratique fréquente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. . . Il y aurait beaucoup de choses à dire sur ce sujet ; nous y reviendrons plus tard, si Dieu nous le permet. En tout cas, il reste avéré que le prêtre doit être *un directeur d'âmes, un guide spirituel*. Qu'il ne craigne pas de sacrifier du temps, des occupations pressantes pour s'occuper de la direction des âmes des jeunes gens. Surtout dans les Collèges et Séminaires, combien cela semble aisé ! Nous avons enfants et jeunes gens, sous la main : comme c'est facile de rejoindre ces enfants, de les faire venir chez soi en direction, de se mêler à eux dans la cour ; (c'est encore là parfois que les habitués font leurs meilleurs directions) mais, pour cela, il faut que le prêtre ait les mains bien libres et que, en quelque temps que ce soit, il puisse voir ses dirigés.

Que ce travail-là ne soit pas interrompu par les vacances. Nous avons connu des directeurs qui entretenaient avec leurs dirigés des correspondances de direction très utiles à cet instant dangereux où nos écoliers ont pourtant moins de secours que pendant le reste de l'année.

6° Un des moyens les plus excellents pour lancer l'élite dans une ferveur nouvelle c'est la *retraite fermée*. C'est là qu'on prend un élan nouveau et que la volonté se détermine à se donner définitivement et sans réserve au bien.

L'éloge des retraites fermées n'est plus à faire. Qu'on nous permette cependant quelques petites observations.

En pratique, il y en a trop peu et pour ce qui est de Québec, nous savons qu'à Manrèse « il y a presque toujours de la place », ce qui indique qu'on n'y va guère. Et pourtant, ce n'est pas une maison comme celle-là qu'il faudrait, c'est plusieurs. Même — et cela s'est fait quelquefois, — les collègues pourraient employer une partie de leur local pour réunir pendant deux ou trois jours, en une retraite fermée, ceux qu'on voudrait bien leur conduire. N'y aurait-il pas quelque chose à faire pour préparer le recrutement des retraites fermées parmi les collégiens et écoliers ?

(à suivre)

A. M.

FAITS ET ŒUVRES

LA TEMPÉRANCE A SAINT-ISIDORE

Jeudi, le 4 mars, se terminait, à Saint-Isidore de Dorchester, un triduum de tempérance prêché par Sa Grandeur Mgr P.-Eug. Roy, archevêque de Séleucie.

Ces trois jours de prédication antialcoolique ont amené à l'établissement d'une Société locale de Tempérance avec sections pour les hommes, les femmes et les enfants.

Tant de membres se sont inscrits aux registres de la nouvelle société qu'il est permis de parler, à cette occasion de l'enrôlement en masse. Presque tous les adultes de la paroisse sont maintenant des abstentionnistes.

Il en est qui croient peu à l'efficacité des promesses de tempérance et pas du tout à celle de nos sociétés locales de la Croix Noire. Ce sont des aveugles volontaires.

C'est peut-être le moment de rappeler que tout le « gin » qui passe par la douane de Québec et de Montréal n'est pas nécessairement bu dans la province de Québec. Il n'y a que les ignorants et les menteurs qui osent encore rééditer cet impair signalé tant de fois par la presse soucieuse de la vérité et du bon renom de notre peuple.

Quant aux sections de la Croix Noire, si elles ne viennent pas toujours à bout des abus contre lesquels elles luttent, cela dépend surtout des chinoiseries et des lenteurs d'une procédure qu'il ne dépend pas d'elles d'amender et de changer.

Entre ne pas tout faire et ne rien faire, il y a à faire quelque chose et nos groupes antialcooliques font si bien quelque chose que le commerce d'alcool en est tout alarmé et plus qu'inquiet.

Bienvenue à la Société locale de Saint-Isidore. Il n'y a pas à douter qu'elle fera chez elle ce travail nécessaire de surveillance sévère sur le débit clandestin et le colportage immoral des boissons qui ravagent et qui tuent.

Si chacun faisait son devoir au poste qui est le sien, le règne des vendeurs de boisson serait vite une chose du passé.

Que les groupes paroissiaux soient vigilants, énergiques et prompts à renseigner le Conseil Central de la Croix Noire sur ce qui se passe dans le coin de terre dont ils ont la garde : On peut être sûr que celui-ci saura, avec le concours de la Ligue anti-alcoolique de Québec, voir à ce que les mesures nécessaires soient prises, demandées ou suggérées.

De l'union de tous, naîtra la force contre laquelle les résistances adverses se briseront.

A SAINT-ROMUALD

Dimanche dernier, dans l'église de Saint-Romuald, l'Action Sociale Catholique donnait une séance paroissiale qui sera féconde, tout le fait espérer, au point de vue de l'établissement des œuvres qui décuplent l'effort du zèle apostolique dans les paroisses de notre diocèse.

Nous pouvons bien, par exemple, — et dès aujourd'hui — dire un mot des espérances qu'entretient l'A. C. J. C. pour la fondation prochaine, parmi la jeunesse de Saint-Romuald, d'un cercle de cette excellente Association.

Il naîtra bientôt à la vie publique ; mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est à se former. Il y a des mois qu'on en rassemble les éléments, que l'on se renseigne et que l'on se prépare.

Dans quelque temps, ce nouveau groupe sera sur pied, s'entraînant par une vie sérieuse, faite de piété, d'étude et de bon exemple, à la lutte, menée sous la direction du prêtre, pour les causes dont un bon catholique et un bon citoyen ne peut se désintéresser sans les trahir.

Et ce sera une force nouvelle ajoutée à celles qui existent déjà, dans la paroisse. Ce cercle sera l'instrument du bien, un instrument presque indispensable aujourd'hui, à qui veut faire certaines besognes urgentes et préparer un avenir qu'il ne suffit pas de souhaiter pour qu'il soit ce qu'on le désire et ce qu'il doit être.

La séance de dimanche dernier aura aidé puissamment à cette belle fondation, tout en préparant le terrain à l'éclosion d'autres œuvres paroissiales.

Mgr Paul-Eug. Roy, M. l'abbé J.-A. D'Amours, M. le docteur A. Jobin et M. l'avocat Léo Pelland ont tout à tour parlé d'action sociale catholique, de bonne presse, d'alcoolisme et d'œuvres de jeunesse.

Que Dieu bénisse et fasse s'épanouir en organisations fécondes pour la cause leurs belles et bonnes paroles.

AUBERT DU LAC.

**LES
PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31 décembre 1914 - - - - - \$584,188.43

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 1914.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

Bureau|Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verrés à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

P.-C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

F.-S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOEGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J.-E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau: 88, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence: 16, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

es.

mandeliers
ure artis-
n argent.
is inalté-

GNONS
métropie.

EC

FÉE

c.

CAN.

Julie.

R.
l.

Etc.



La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BISEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.
QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET IN-ENNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A., J. C.

A. A. P. Q., A. R. A., J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUÉBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles